

Fibre Optique

Le déploiement sur la CC2V c'est parti !

Dès sa création, en octobre 2016, le Syndicat Mixte Essonne Numérique s'est rapidement mis en ordre de marche pour mener à bien son projet d'aménagement numérique. Avec l'attribution de deux marchés structurants, le premier attribué en mai 2017 pour la création d'un réseau d'initiative publique sous la forme d'un marché de conception réalisation, le deuxième pour l'exploitation et la commercialisation du réseau sous la forme d'une délégation de service public d'affermage attribuée en janvier 2018.

Après différentes phases successives d'études techniques nécessaires à la mise en place du réseau à très haut débit les premiers équipements structurants du réseau ont été installés au cours de l'été 2018.

La pose de onze nœuds de raccordement optiques (têtes de réseau) a été réalisée de juillet à septembre, et 89 sous répartiteurs optiques ont été installés au second semestre, l'année 2018 a été ainsi la première année consacrée aux travaux de déploiement de la fibre optique sur notre territoire !

Au total ce sont 39 communes qui sont concernées par le déploiement de ces premiers équipements permettant de couvrir près de 37 000 foyers résidentiels et professionnels.

Plus particulièrement sur le territoire de la CC2V la pose d'un Nœud de raccordement optique à Maisse ainsi que 6 sous répartiteurs optiques permettront de couvrir près de 3021 foyers et entreprises concernés par le jalon 1. Ces armoires de rue ont été implantées sur les voiries communales : 3 à Maisse, 1 à Gironville, 1 à Boigneville, 1 à Courdimanche.

Le temps consacré à l'ingénierie du réseau a permis de fiabiliser un bon nombre d'éléments importants comme le nombre de foyers résidentiels et professionnels (+ 10 % par rapport aux données initiales) ; de définir un modèle inter opérable pour la gestion du réseau et d'intégrer les prescriptions de notre exploitant pour une meilleure gestion - exploitation ultérieure du réseau.

La réussite de cette avancée du déploiement a été possible grâce à l'implication de tous les acteurs institutionnels (EPCI, Mairie, ABF) pour positionner les sites techniques, obtenir des autorisations d'implantation des réseaux, obtenir des arrêtés pour les interventions à réaliser en domaine public.

En parallèle, le réseau en fibre optique est en cours de déploiement principalement dans des infrastructures de génie civil ou sur des poteaux existants lorsque la distribution s'effectue en aérien. Cette utilisation des réseaux existants permet de minimiser les travaux de génie-civil et de gagner du temps pour déployer 120000 prises sur 124 communes. En fin d'année 2018 les câbles de transport reliant les sous répartiteurs optiques ainsi que les câbles de distribution sont déployés à hauteur de 15 %. La fin du déploiement sur les communes du jalon 1 est prévu pour le milieu de l'année 2019, après quoi les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) seront informés de la disponibilité de ce réseau et pourront, selon leur stratégie, commercialiser leurs offres.

Une fois les travaux terminés, l'exploitation et la commercialisation du réseau pour ce jalon pourra être lancée. Pour gérer cette partie spécifique du projet, le Syndicat Mixte Essonne Numérique a fait le choix d'attribuer un contrat de services (Délégation de Service Public d'affermage) à la Société COVAGE. Pour des raisons juridiques inhérentes à la création des sociétés de projet, la société Essonne Numérique Très Haut Débit (ENTHD) a été créée. Cette société, filiale de la société mère COVAGE, a été constituée fin janvier 2018 avec deux autres actionnaires Orange et la Caisse des Dépôts. Cette société appelée « fermier » exploitera le réseau (entretien) et le commercialisera pendant 15 ans auprès des Fournisseurs d'Accès Internet qui pourront venir proposer des offres commerciales sur le réseau.

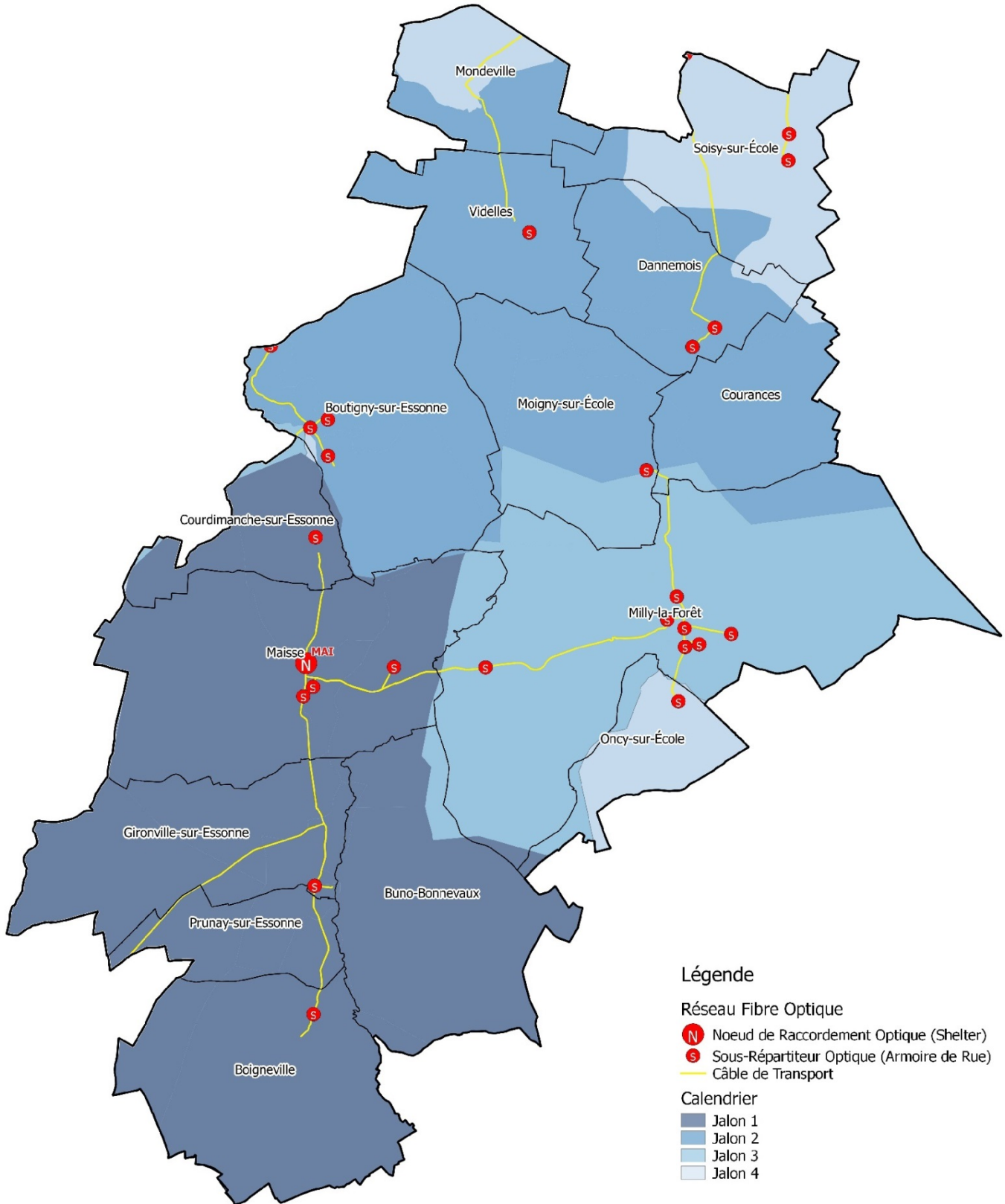
L'année 2019 est une année charnière très importante pour l'arrivée du très haut débit sur notre territoire, celle-ci sera marquée par une accélération du déploiement avec la mise en œuvre conjuguée des études de conception et du déploiement du réseau.

Les études d'ingénierie du jalon 2 ont démarré en mars 2018 pour les communes de Boutigny sur Essonne, Moigny sur Ecole, Courances, Dannemois, Videlles, et Mondeville. Les mêmes étapes que celles du Jalon 1 seront suivies : négociation des emplacements des armoires, réalisation des travaux de génie-civil et de câblage, et enfin une commercialisation envisagée pour la fin 2019 début 2020.

Les études d'ingénierie du jalon 3 ont démarré en septembre 2018 pour les communes de Milly la Forêt et une partie de Moigny sur Ecole.

Enfin le quatrième et dernier jalon sera lancé en mai 2019 pour les communes d'Oncy sur Ecole, Soisy sur Ecole, et une partie de Videlle marquant ainsi la fin prévisionnelle du déploiement des 120 000 prises.

CARTOGRAPHIE DE DEPLOIEMENT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES



Légende

Réseau Fibre Optique

- N Noeud de Raccordement Optique (Shelter)
- S Sous-Répartiteur Optique (Armoire de Rue)
- Câble de Transport

Calendrier

- Jalon 1
- Jalon 2
- Jalon 3
- Jalon 4